Cher membre du CCVF,

Il y a quelques jours, nous vous avons transmis le rapport d’activités 2024, qui témoigne que l’an dernier nous avons été bien productifs.

Plusieurs de nos avis ont influencé le processus de décision de la SNCB. C’est ainsi que, comme la SNCB nous en a fait part, certaines adaptations ont été adoptées dans la nouvelle grille tarifaire sur base de notre avis, et ce, au bénéfice des usagers les plus vulnérables.

Nous pouvons jouer ce rôle grâce à l’apport bénévole de nos membres. Durant la dernière séance plénière, nous avons transmis les statistiques des présences / absences durant l’année passée. Nous remarquons que vous avez participé aux réunions à plusieurs reprises et nous vous en remercions.

Nous espérons que cette année vous pourrez encore y être régulièrement présent. Dans ce but, certains éléments peuvent-ils y contribuer ?

1. Nous pouvons proposer au Ministre d’adapter la composition du Comité (plusieurs suppléants sont nécessaires pour cause de changement d’activité ou d’emploi de certains membres). Souhaitez-vous nous communiquer le nom d’autres personnes (membre effectif et suppléant) pour représenter votre organisation ?
2. Organisation et indemnités : participeriez-vous davantage
	1. à des réunions digitales ?
	2. si les frais de déplacements étaient remboursés ?

Nous vous remercions une fois encore pour votre engagement dans le CCVF et nous espérons que vous répondrez rapidement à ces questions (dans les 10 jours).
Toute autre suggestion pour améliorer notre travail est bienvenue.

Bien à vous,

Dirk Lauwers, président, au nom du Bureau exécutif